

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Institut de Rythmique Jaques-Dalcroze de Belgique

Liste des cours artistiques organisés à partir du 28 août 2023

Formations préparatoire – de base – avancée :

Cours principaux :

- Rythmique
- Expression corporelle
- Chorégraphie rythmique
- Formation musicale
- Danse créative
- Arts du cirque

Cours à option :

- Chant d'ensemble
- Improvisation musicale
- Percussion
- Instruments harmoniques :
 - spécialité piano
 - spécialité guitare
 - spécialité accordéon chromatique
- Pratique des rythmes musicaux du monde
- Formation vocale
- Conscience corporelle
- Histoire de la musique
- Danse :
 - Spécialité claquettes
 - Spécialité danse contemporaine
- Analyse musicale
- Écriture musicale
- Création musicale numérique

Formation diplômante :

- **Orientation rythmique**

Cours principaux :

- Rythmique
- Formation musicale

Source : arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2023 autorisant l'organisation d'un enseignement spécifique de la rythmique et de l'expression corporelle à l'Institut de Rythmique Jaques-Dalcroze de Belgique

- Improvisation musicale
- Chorégraphie rythmique
- Instruments harmoniques :
 - spécialité piano
 - spécialité guitare
 - spécialité accordéon chromatique
- Conscience corporelle

Cours complémentaires :

- Percussions
- Danse traditionnelle
- Claquettes
- Formation vocale
- Expression corporelle
- Analyse musicale
- Écriture musicale
- Chant d'ensemble
- Histoire de la musique
- Didactique de la rythmique

- **Orientation expression corporelle**

Cours principaux :

- Expression corporelle
- Expression théâtrale
- Conscience corporelle
- Improvisation / Composition corporelle
- Rythmique
- Chorégraphie rythmique

Cours complémentaire :

- Percussions
- Danse traditionnelle
- Didactique de la rythmique
- Danse créative
- Histoire de la musique
- Formation musicale
- Chant d'ensemble
- Formation vocale
- Arts du cirque